



SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT

Sections de Montpellier – Perpignan – Midi-Pyrénées & DNSCE

GT audio du 5 mars 2021

Étaient présents à ce GT :

Pour les représentants du personnel : CGT (Isabelle Dolce-Danjard, Meritxell Stoecklin, Agnès RAGARU), CFDT, USD-FO, UNSA et Solidaires.

Côté administration : MM. Mage (Adj-DI), Luck (DRM), Goadart (DRP), Pillon (DRT), Mmes Lacoulonche (GRH).

La réunion a débuté à 14h00 et s'est clôturée à 15h30.

Situation au 05 mars

M. Mage a commencé par un point statistique.

Le nombre d'autorisations de télétravail est stable : 348 agents en télétravail.

Dans l'Interrégion :

Il y a un nouveau cas de COVID cette semaine suite à une nouvelle affectation.

4 agents sont cas contacts, virus contracté dans la sphère familiale et non professionnelle nous affirme-t-on (2 dans la DR de Perpignan, 1 à la brigade de Sète et 1 au SRE de Toulouse).

Le SNAD-CGT souhaite un prompt rétablissement aux collègues infectés et à leur entourage.

- La situation dans la région Occitanie selon l'ARS :

-1140 cas + en moyenne / jour (+14,8%)

La tendance est légèrement à la baisse des incidences.

- ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE « COVID » :

- La situation des agents de **Sète** concernant le jour de carence a été réglé par le service RH.
- Le nombre de jour **d'isolement** est passé à 10 en cas de situation confirmée par test (les 10 jours se comptent à partir du 1^{er} jour de début des symptômes). Il sera prolongé jusqu'à 48h après l'arrêt des symptômes.
Les asymptomatiques seront placés 10 jours à l'isolement à compter du résultat du test. Si des symptômes apparaissent il peut y avoir un rallongement de 7 jours d'isolement à partir du début des symptômes.
Lors de la fin de l'isolement il n'est pas nécessaire de refaire de test. Port d'un masque chirurgical et application stricte des gestes barrières, bien sûr.
Les cas contacts sont, eux, mis 7 jours à l'isolement.
- Information sur la **vaccination** : elle ne se fera pas de manière systématique dans notre administration, uniquement sur la base du volontariat pour les agents
 - * soit issus de régions dites sensibles (actuellement Dunkerque–Calais–Boulogne)
 - * soit atteints de comorbidité et âgés de plus de 50 ans.

- Expérimentation d'une séance de **TPCI** sur Montpellier reprenant toutes les normes : un retour d'expérience sera fait.
- Livraison de la **première vague de PC** commandés en septembre 2020 : 109 ordinateurs vont être dans un premier temps équipés, puis distribués selon les besoins d'ici mi-avril.

Les questions du SNAD-CGT :

- **Concernant les vaccinations : les agents des aéroports qui vont recevoir des liaisons avec l'Angleterre seront-ils reconnus comme prioritaires ?**

R : à ce stade ce n'est pas ce qui a été défini par les notes administratives. Il faudra voir comment cela évoluera dans les prochaines semaines.

- **La prise de contacts avec les agents isolés se fait-elle bien partout ?**

Il est primordial de remettre de l'humanité et du lien avec des collègues qui peuvent se sentir exclus. De plus l'encadrement de proximité, chefs de services ou CSDS, ne doivent pas être les seuls à se préoccuper d'eux.

R : C'est effectivement une question centrale et nous allons rappeler à l'ensemble de la chaîne hiérarchique et sociale d'établir des relations empreintes d'humanité avec les agents isolés.

Des réunions regroupant l'ensemble des acteurs sociaux sont mises en place et vont faciliter le suivi des diverses situations.

- **Certains agents de la surveillance dans les zones plus reculées, n'ont pas accès à des services de livraisons de nourriture et les commerces depuis le couvre-feu ferment à 18h. Que propose l'administration aux agents réalisant des contentieux en fin d'après-midi qui n'auront rien pour se restaurer ?**

R : C'est effectivement un problème auquel nous n'avions pas pensé... Nous allons nous rapprocher des CSDS pour identifier les difficultés rencontrées.

Là encore nous avons fait remarquer à l'administration que les problématiques des agents de la surveillance ne sont pas assez prises en compte et contribuent au manque de considération envers cette branche. De plus, la prise de repas pour des agents ayant des besoins nutritionnels adaptés à une journée travaillée en extérieur et nécessitant bien souvent un engagement physique important, ne peut se résumer en l'achat d'un maigre sandwich à un coût exorbitant dans une station de service !

AUTRES INTERVENTIONS :

- Y aura t-il une priorisation quant à la distribution des ordinateurs portables ?

R : Les modalités restent à définir, le recensement des besoins va se faire.

- Est-il prévu une deuxième vague d'arrivée de PC ?

R: En effet une 2^{ème} avec une cinquantaine de PC puis une 3^{ème} vague sont prévues. Pour autant aucune date ne peut être fixée.

- Concernant les agents de la DIPA, aucun n'est affecté dans les services de la montagne, est-ce un choix administratif ?

R: non, les agents n'ont pas sollicité ces postes.

- Les agents stagiaires présents en Occitanie, vont-ils effectuer leurs formations TIR et TPCI localement?

R: le retour d'expérimentation de la séance de TPCI nous le dira. A ce jour nous ne pouvons l'assurer.

- Des plaintes contre des agents de MMA ont été déposées. L'administration assure-t-elle le soutien de ces agents?

R : La DG a demandé des explications. Nous avons soutenu les agents et allons renvoyer un message à leur attention. Nous allons établir des courriers aux usagers les enjoignant à de la modération.

Sauf modification de la situation sanitaire dans notre région, désormais les réunions Covid ne se réuniront que tous les quinze jours, avec l'accord de toutes les OS.

Le SNAD-CGT reste à votre disposition pour tout renseignement et toutes interventions dans cette période très difficile. La rupture du dialogue social entamée avec la direction générale suite aux annonces de transferts de la fiscalité à la DGFIP et la transformation profonde à terme de notre administration, ne nous empêche pas d'être présent dans tout ce qui concerne les réunions sur la crise sanitaire et la santé des agents.

Le prochain GT se tiendra dans quinze jours.

Isabelle Dolce-Danjard – Meritxell Stoecklin – Agnès Ragaru